

GALERIE PELLAT DE VILLEDON



Voyeuse en bois laqué estampillée Georges Jacob

cm

Voyeuse en bois laqué reposant sur quatre pieds fuselés et cannelés surmontés d'un dé de raccordement agrémenté d'une fleurette. Les pieds arrières sont à 45 degrés de l'assise. Les accotoirs sont à l'aplomb du pied antérieur et sont agrémentés de piastres et de feuilles de refends. La voyeuse possède un haut dossier garni. Les montants et traverses sont moulurés et décorés d'une frise d'entrelacs.

Époque Louis XVI

Estampillée Georges Jacob

Restaurations d'usage, garniture moderne

H. 99 x L. 64 x P. 52 cm

Le XVIII^e siècle propose une multitude de sièges. Chacun d'eux reflète, dans les demeures les plus prestigieuses, une organisation quotidienne, un art de vivre à la française. Ils sont également les témoins du bouillonnement artistique que de riches commanditaires exigent et auquel participent les artisans parisiens. La bergère que nous présentons aujourd'hui en est un parfait exemple.

Ce siège que nous appelons « voyeuse » est un siège datant du règne de Louis XVI. Il est laqué de

couleur crème, garni d'un tissu moderne. Siège qui fait partie des usages de la société mondaine du XVIII^e siècle, puisqu'il sert de près aux plaisirs du jeu. En effet, la voyeuse reçoit dans son assise le joueur et permet à un « voyeur » de regarder et suivre par dessus son épaule le jeu sur la table. Il peut alors confortablement s'accouder au haut du dossier.

D'autre part, en plus d'avoir été un meuble quotidien, voire intime pour une luxueuse clientèle, ce modèle est symptomatique d'un style s'inscrivant dans la fin du XVIII^e siècle : le style Louis XVI. Après avoir subi les courbes et contre courbes du Rocaille, les commanditaires souhaitent revenir à la ligne droite, au goût de l'Antiquité. Les formes des sièges ne se modifient que tard par rapport au reste du mobilier, c'est à dire vers 1770 et nous n'inventons pas de nouvelles formes de sièges. Il s'agit alors de la pleine maturité du « style à la grecque ». Notre voyeuse illustre en effet cette mode : elle est droite, aux proportions parfaites, avec des harmonies symétriques. Ses consoles d'accotoirs sont à l'aplomb des pieds antérieurs comme tous les autres fauteuils de cette époque.

Par ailleurs, son décor est lui aussi tout à fait « à la mode ». D'une manière générale, les traverses et montants de l'assise et du dossier sont plus abondants que sous le style Louis XV. Il n'y a plus de petits bouquets isolés mais des motifs répétés le long des bordures, aux dés de raccordement. Les pieds cannelés rudentés se terminant par un simple étranglement sont également typiques des années 1770-1780. Les sièges étaient souvent laqués comme le prouve le siège de notre étude.

Ce qui fait de cette voyeuse une œuvre indispensable pour chaque collectionneur de mobilier, c'est son auteur. La voyeuse a été réalisée par le maître Georges Jacob d'après l'estampille que comporte le dessous du siège. Il est le menuisier incontournable en cette fin de siècle (fournissant la Couronne). Il est audacieux et possède une grande notoriété déjà de son vivant. Il reçoit sa maîtrise en 1765 ce qui le fait quasiment tout de suite basculer dans des expérimentations stylistiques Transition et Louis XVI. Par la suite, ce dernier conduira toute sa carrière.

Il connaît un tel succès car ses productions sont d'une qualité d'exécution rare (il arrondit l'intérieur de la ceinture pour rendre le siège plus léger par exemple). Il n'hésite pas non plus à innover : dans les formes de sièges, dans les décors comme avec le « carré » ou la « case » ornée d'une rosace dans la ceinture au-dessus des pieds. Cet élément sera repris pendant plus d'un quart de siècle. Ainsi, il devient l'un des initiateurs du classicisme dans les années 1770 tant son travail est diffusé et plait.

De cette manière, en plus d'être un siège de salon incontournable pour un collectionneur, un siège représentatif du style Louis XVI, il est aussi le symbole du travail d'un des plus grands artisans des arts décoratifs.